

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 4 février 2025

Le quatre février deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

#### Présents

BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne

#### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

MINETTO Jacques à PAVILLON Jean-Paul  
VIGNER Jean-Philippe à LIOTON Valérie

#### Absent(s) excusé(s)

#### Absents

BEAUCLAIR Sophie, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, RETHORE Jacqueline

#### Secrétaires de séance

LIZE Didier, PICARD Corinne

**Convocation adressée le 29 janvier 2025, article L.2121.12 CGCT**

**Liste des délibérations affichée et publiée le 5 février 2025, article L.2121.25 CGCT**

## 25SE0402-15 | Education - Financement d'un projet de classe découverte à l'école André Malraux

Madame Valérie LIOTON, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse et la Petite Enfance, expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 21 avril 2016 relative à la participation communale aux classes découvertes,

Considérant que le projet de l'école A. Malraux d'organiser une classe de découverte à Mûrs-Erigné (49), au Centre J. Bouessé La Garenne, du 25 au 28 février 2025 répond au règlement d'attribution des subventions des classes découvertes susvisé,

Considérant l'avis du comité consultatif Ville attentive à toutes et à tous en date du 14 janvier 2025,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Attribue une subvention de 1 593,21 € à l'école A. Malraux dans le cadre de son projet de classe découverte à Mûrs-Erigné (49) en février 2025.

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	2	ABSTENTION	0
Pris part au vote	27	TOTAL	27

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,  
Jean-Paul Pavillon



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS DE CÉ" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. The center features a coat of arms with a bridge and a tree.